

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (ou pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-784514

CO

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 09946

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

NEJJARI HALIMA

163907

Date de naissance :

1970

Adresse :

181 Albi PTT 14 AV NAHDAT AL FABAT

Tél. :

06 70 27 62 44

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. REZQE EL MOSTAPHA
Médecin Urgentiste
INPE : 121189674

Date de consultation :

16/04/2023

Nom et prénom du malade :

nejjari Halima

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Haute de tête

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 16/04/2023

Signature de l'adhérent(e) :

mfahy

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W21-784514

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

09946

Matricule : NEJJARI

Nom de l'adhérent(e) : NEJJARI

328

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/11/2017	cx	1	0	INP : 121189674 Dr. REZZAI EL MOSTAPHA Médecin Urgentiste INP : 121189674

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
السيد شبل شبل طه PHARMACIE AL ANDALOUS Dr. Ben Saleem LANTOU 21-05-2017	16/04/23	28.60

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		AM	PC	IM	IV		
16/04/2023	Prédateur Dr. Hassan 16/04/2023 Nahda Life Assurance					NAHDA Life ASSURANCE ESTATE SANITAIRE & MEDICALE Solutions médicales à domicile. 24/7 Avenue Hassan II, Rabat taurus10@mail.com 0524 15 46	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

La praticien est tenu de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

PER.301
2028
LOT : 28E002

NO - DOL COCAINE
CP 820

P.P.V : 28DH00

6 118000 061861

N life

NAHDA Life ASSISTANCE
GESTION SANITAIRE & MEDECINE DES URGENCES

Consultations médicales à domicile 24h/24

Medecin urgentiste

Visite et urgence médicale

A domicile / Au travail

24/24h 7j/7

294, Avenue Hassan II - Rabat
amjm.docteurs@gmail.com
Tel : 0666 14 15 46

Date : 10/14/23

ORDONNANCE

1/ Halima Nejjari

28,00

1/ Nodol - codeine

1 - 1 - 1 At 5j/s

2/ May 2 Amp

At 5j/s

1 - 0 - 1

السيد بنسالم لحّل
PHARMACIE AL ANDALOUS
Mr Bensalem LAHLOU
131, Av Mohammed VI Souissi - RABAT
Tél: 05 37 75 01 75 - 05 37 75 94 07

Dr. REZQI EL MOSTAPHA
Medecin Urgentiste
INPE : 12118967

0666 14 15 46

294 Avenue Hassan II - Rabat
amjm.docteurs@gmail.com



Médecin urgentiste
Visite et urgence médicale
A domicile / Au travail
24/24h 7j/7

Date: 16/6/12-23

FACTURE

Mr / Mme / Enf Nejiani Halima a bénéficié
d'une visite médicale à domicile / travail de jour / nuit / week-end VMD + Inj
Montant perçu du patient : 7300 DH DH

Visite médicale à Domicile
+ deau + Inj Acapar

Nahda Life ASSISTANCE
GESTION SANITAIRE & MEDECINE DES URGENCES
Consultations médicales à domicile 24h/24 7j/7
294, Avenue Hassan II - Rabat
amjm.docteurs@gmail.com
Tél: 0666 14 15 46

0666 14 15 46

294 Avenue Hassan II - Rabat
amjm.docteurs@gmail.com